



Inscription pour l'AES vacances – août et octobre 2020

Coordonnées de l'enfant

Nom	_____	Date de naissance	_____
Prénom	_____	Sexe M/F	_____
Nationalité	_____	Langue maternelle	_____
Enseignant-e	_____	Degrés scolaire 2020-2021	_____

Coordonnées des parents

Autorité parentale ☐ Les deux ☐ parent 1 ☐ parent 2

Parent 1

Parent 2

Nom/prénom	_____	_____
☎ privé	_____	_____
☎ natel	_____	_____
☎ professionnel	_____	_____
@ Email	_____	_____
Profession	_____	_____
Employeur	_____	_____

Adresse de la famille Rue N° _____

NPA, localité _____

Adresse de facturation, si différente _____



En cas d'absence des parents

Qui faut-il avertir en cas d'absence des parents ?

.....
..... 

Quelles sont les personnes autorisées à venir chercher votre enfant ? Merci d'indiquer, le nom et prénom ainsi que le numéro de téléphone

- 1) 
- 2) 
- 3) 

• Santé

Coordonnées du médecin traitant. En cas d'urgence, l'AES peut faire appel au médecin de garde

.....
..... 

Assurance(s) maladie et accident

Votre enfant a-t-il des allergies ?

si oui, lesquelles ?

Merci de fournir un certificat médical

Votre enfant a-t-il des intolérances ?

si oui, lesquelles ?

Votre enfant suit-il un régime alimentaire ?

si oui, lequel ?

Votre enfant doit-il prendre un médicament, durant les périodes où il/elle fréquente l'AES ?

☐ non

☐ oui (merci de compléter ci-dessous)

Maladie

Nom du médicament

Posologie

Autorisations

- Si votre enfant se blesse, le personnel peut utiliser du Merfen ou de l'arnica. Lors de sorties au soleil, votre enfant sera protégé par de la crème solaire « Mustela 50+ ».
- Dans le cadre des activités, votre enfant peut être pris en photo (utilisation interne).

En cas de refus d'un point ci-dessus, nous vous demandons de nous l'indiquer par écrit à aes@attalens.ch

- Le personnel ne laissera pas votre enfant quitter l'AES seul.

En cas d'autorisation de quitter l'AES seul, nous vous demandons de nous indiquer par écrit, quel jour et à quelle heure nous pouvons le laisser partir à aes@attalens.ch



Prestations demandées

Semaine du 17 au 21 août 2020

	Lundi 17.08.2020	Mardi 18.08.2020	Jeudi 20.08.2020	Vendredi 21.08.2020
	Départ	Départ	Départ	Départ
Journée de 7h00 à 18h30 Arrivée entre 7h00 et 8h00 Départ entre 17h30 et 18h30	☐ 17h30 ☐ 18h00 ☐ 18h30	☐ 17h30 ☐ 18h00 ☐ 18h30	☐ 17h30 ☐ 18h00 ☐ 18h30	☐ 17h30

Semaine du 24 au 25 août 2020

	Lundi 24.08.2020	Mardi 25.08.2020
	Départ	Départ
Journée de 7h00 à 18h30 Arrivée entre 7h00 et 8h00 Départ entre 17h30 et 18h30	☐ 17h30 ☐ 18h00 ☐ 18h30	☐ 17h30 ☐ 18h00 ☐ 18h30

Semaine du 19 au 23 octobre 2020

	Lundi 19.10.2020	Mardi 20.10.2020	Jeudi 22.10.2020	Vendredi 23.10.2020
	Départ	Départ	Départ	Départ
Journée de 7h00 à 18h30 Arrivée entre 7h00 et 8h00 Départ entre 17h30 et 18h30	☐ 17h30 ☐ 18h00 ☐ 18h30	☐ 17h30 ☐ 18h00 ☐ 18h30	☐ 17h30 ☐ 18h00 ☐ 18h30	☐ 17h30 ☐ 18h00 ☐ 18h30



Pour tous les jours, l'ouverture est soumise à la condition qu'il y ait **suffisamment** d'inscriptions.

Afin de permettre les sorties ou activités prévues, il est nécessaire de respecter les plages horaires prévues. Dans tous les cas, la journée entière de 7h00 à 18h30 sera facturée, aucune réduction ne serait accordée si l'enfant devait arriver ou partir plus vite.

La facturation se fait sur la base de la grille tarifaire en vigueur, en fonction du revenu déterminant des parents, selon les normes du SEJ.

Pour les nouveaux habitants n'ayant pas encore été taxés sur les communes d'Attalens ou Granges ainsi que les habitants de Remaufens, le dernier avis de taxation doit être impérativement fourni.

Sans ce document l'inscription ne pourra pas être prise en compte.

• Remarques et signatures

La / le soussigné(e) déclare inscrire son enfant et s'engage à remplir les obligations découlant du règlement dont elle/il a pris connaissance et certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts. Elle/il s'acquittera de la facturation établie selon les données susmentionnées sur la base de la grille tarifaire en vigueur lors du début du contrat.

Lieu et date :

Signature du parent 1

Signature du parent 2